

BAC PRO

Accompagnement, Soins et Services à la Personne

- ASSP -



Ce diplômé... Qui est-il ?

Ce professionnel exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives.

Ses interventions s'inscrivent dans le cadre d'une approche globale de la personne et en étroite collaboration avec les professionnels de la santé, les travailleurs sociaux, les partenaires institutionnels. Il exerce auprès de ces personnes des activités de soins d'hygiène et de confort, d'aide aux actes de la vie quotidienne, de maintien de la vie sociale. Il est également amené à exercer, au sein de l'établissement employeur, des activités de promotion de la santé en lien avec le projet de l'établissement, et participe à des activités de gestion.

Pour quels secteurs d'activité ?

Il travaille au sein d'établissements sanitaires, sociaux et médicosociaux.

- Assistant en soins et en santé communautaire,
- Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées,
- Maîtresse de maison, gouvernante,
- Responsable hébergement,
- Responsable de petites unités en domicile collectif,
- Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance



Le BAC PRO c'est quoi ?

- Une formation de 3 ans axée sur une spécialité choisie (il y en a environ 90)
- 22 semaines en milieu professionnel qui sont à valider
- Des CCF (Contrôle en Cours de Formation)
- Une formation S.S.T. (Sauveteur Secouriste du Travail)
- Le BEP au bout de 2 ans
- Le Bac Pro au bout de 3 ans
- L'obtention du diplôme est conditionnée à la moyenne de 10/20 mais il faut au moins 10/20 en enseignement professionnel
- Un oral de rattrapage est prévu pour les jeunes qui ont entre 08 et 10

Que faire après le BAC PRO ?

- Pour les meilleurs, une entrée en école spécialisée (Infirmiers...)
- Pour la majorité, un BTS et plus particulièrement en :
 - **SP3S** : Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- Sinon vie active sachant que les 22 semaines de formation en milieu professionnel favoriseront une embauche.

La poursuite d'études passe par une inscription de vœux en début de second semestre de Terminale via la procédure APB (Admission Post Bac) à l'adresse mail suivante : www.admission-postbac.fr



Métiers
de la **SANTÉ**
& du **SOCIAL**

Venez nous rencontrer aux
portes ouvertes !

Vous accompagner dans votre choix... ?
M. Bruno LEMERET
Directeur des Etudes
lp.direction@st-jo.com

Une semaine de formation

Enseignements Professionnels et général de spécialité	16 H
Economie-Gestion	1 H
Prévention-Santé-Environnement	1 H
Français-Histoire-géographie et éducation civique	4,5 H
Mathématiques-Sciences Physiques et chimiques	4,5 H
Langue vivante (Anglais)	2 H
Arts appliqués et cultures artistiques	1 H
Education physique et sportive	2,5 H
Accompagnement Personnalisé	2,5 H

Toujours vers l'entreprise

Des stages ...

22 semaines de Formation en Milieu Professionnel sont des phases déterminantes. Elles doivent permettre :

- De développer des capacités d'autonomie et de responsabilité du futur professionnel
- D'acquérir des compétences en situation professionnelle et en présence d'utilisateurs
- De développer des compétences de communication
- De s'insérer dans des équipes de travail pluri professionnelles
- De découvrir différents milieux de travail du secteur social et médico-social

EVENEMENTS DE LA SECTION

- Intervention de professionnels de la santé
- Salon des métiers de la santé et du social
- Déplacement d'une journée en Angleterre
- Lycéens au cinéma en partenariat avec la région
- BGE : Je découvre : sensibiliser les jeunes à la réalisation ou la reprise d'une entreprise
- Simuléco : jeu de société pour s'initier à la création et à la gestion d'une entreprise
- Séances de sophrologie en Terminale

BTS
120 crédits
ECTS

BACHELOR
180 crédits
ECTS



26-30 route de Calais
62280 St-Martin-Boulogne
T. 03 21 99 06 99
F. 03 21 80 32 88
direction@st-jo.com

www.st-jo.com

